



**SYNDICAT MIXTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'EST-VAR
POUR LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS**

Comité Syndical Du 3 juillet 2026

Salle du Conseil du SMIDDEV

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du SMIDDEV du 7 mai 2026.

- **Rapport n°2026/892 :** *Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets – Année 2025.*
- **Rapport n°2026/893 :** *Marché pour la fourniture de bacs de collectes sélectives sur le territoire du SMIDDEV – Autorisation de signature.*
- **Rapport n°2026/894 :** *Vente à Estérel Côte d'Azur Agglomération du local du SMIDDEV situé ZA la Palud à Fréjus– lot n°10 de la Copropriété assise sur la Parcelle section BM N°533.*
- **Rapport n°2026/895 :** *Approbation du règlement budgétaire et financier.*
- **Rapport n°2026/896 :** *ISDND du Vallon des Pins - rapport annuel de la SPL du Vallon des Pins - Année 2025.*
- **Rapport n°2026/897 :** *Marché global de performances ayant pour objet la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance de l'unité de valorisation multifilières des déchets ménagers et assimilés du SMIDDEV située au lieu-dit « Les Lauriers » sur la commune de Bagnols-en-Forêt – protocole de réception et avenant n°5.*

Information du Comité Syndical sur les décisions prises par le Président en vertu des délégations de compétences consenties par le Comité Syndical conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.